HackAudit: des commissaires aux comptes ambitieux

le 20 juillet 2018 - Anne MOREAUX - Entreprise - Experts-comptables



La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) a confié à des start-up mâtures ou étudiantes le soin d'imaginer les innovations de demain dans la pratique de l'audit, grâce au numérique. Ce hackathon comptable inédit a montré que la profession compte bien exploiter la révolution digitale en cours. IA, blockchain ou encore dataviz peuvent ainsi être des leviers précieux de valorisation des données des entreprises.

La CNCC avait donné rendez-vous aux startuppers le 12 juillet dernier, entre les murs "very chics" de l'hôtel d'Evreux, Place Vendôme, pour la finale du HackAudit, organisée en partenariat avec l'agence Station Next.

Prendre le virage digital

En marche vers un avenir incertain, les commissaires aux comptes (CAC) mettent tout en œuvre pour prendre le virage digital le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Face à la révolution numérique qui s'impose dans tous les secteurs et en pleine tourmente à cause du projet de loi Pacte qui pourrait gravement impacter la profession en augmentant les seuils d'audit légal, les CAC ont compris qu'ils devaient se remettre en question et aller de l'avant.



Jean Bouquot, très studieux lors des pitchs des startuppers. © A.P.

Le thème de ce tout premier hackathon de l'audit organisé par et pour les commissaires aux comptes était « repenser l'audit dans le cadre de la transformation numérique ». Après une phase de sélection réalisée au mois de juin, plus de vingt projets étaient en course dont cinq ont été retenus pour la finale : Alètheia, Easy CAC, IAudit, PiaLab et Quintessence (lire encadré ci-dessous).

Après une matinée de travail accompagnée d'un duo de mentors CAC-Entrepreneur pour challenger leur projet, les participants ont enfin atteint l'apogée du HackAudit : le grand oral.

Les cinq équipes en lice ont ainsi pu pitcher leur projet devant un jury composé de quatre membres de l'économie numérique et de quatre représentants des commissaires aux comptes dont le président de la compagnie, Jean Bouquot.

Les 5 équipes finalistes

IAudit: le vainqueur du HackAudit a proposé le projet Pi2020, une solution d'automatisation des tâches d'audit financier réalisées par les CAC, via un algorithme spécifique intégré à une application en mode SaaS développée en trois interfaces. « Nos processus d'automatisation permettront de réduire les tâches rébarbatives et sans intérêt pour se concentrer sur les tâches à valeur ajoutée », explique Edouard, un des quatre créateurs, promettant une réduction de 50 % des tâches de l'auditeur.

PiaLab a développé un outil permettant aux CAC d'auditer les registres de traitement de données personnelles de leurs clients dans le cadre du RGPD (Règlement général européen pour la protection des données à caractère personnel).

Alètheia a présenté une plateforme de levée de fonds pour amener de la transparence sur le marché spéculatif particulier des ICO (initial coin offering : nouveau mode de financement mêlant crypto-monnaie et crowdfunding). La plateforme jouerai le rôle de tiers qui émet des opinions de confiance, pré-ICO (système de notation) et post-ICO (plateforme d'audit interne).

Easy CAC a mis en avant son logiciel SaaS d'audit collaboratif en continu permettant des interactions entre les sociétés auditées, leurs dirigeants et conseils et leur CAC, basé sur l'approche par les risques et l'automatisation de contrôle.

Quintessence a présenté un projet permettant aux CAC d'identifier des tendances en exploitant les données historiques ainsi que de modéliser de données prédictives à l'aide du machine learning. Son algorithme est ainsi capable de repérer les pièces comptables qui s'éloignent de la norme.

La journée était animée par Frédéric Campart et Martine Bonnier, directeurs associés de Station Next, qui ont fait profiter la CNCC de leur réseau. En effet, les cinq mentors entrepreneurs qui ont aidé les

finalistes étaient des partenaires de l'agence : Vincent Mefflet (Feydin), Edouard Detaille (ED Consulting), Matthieu Thomas (Seekoya), Céline Baron (Slow'R) et Jérôme Bondu (Inter-Ligere).

Les cinq mentors CAC étaient quant à eux Jean-Luc Barlet, Damien Blandino, Nathalie Malicet, Cyrille Reclus et Philippe Evezard.

L'incubation d'IAudit par la CNCC

A l'issue de cette journée, chacune des cinq start-up sélectionnées s'est vue remettre un prix (à hauteur de 15 000 euros pour l'ensemble des équipes) tandis que l'équipe l'Audit et son projet Pi2020, qui a remporté la première place, aura la chance d'être incubée par la CNCC.



Tout comme les barreaux qui disposent déjà de plusieurs incubateurs à Paris, Marseille, Lyon et Toulouse afin que les start-up de la legaltech se développent au sein de la profession d'avocat, la CNCC vient de lancer l'incubation de son premier projet.

L'objectif étant d'aboutir à une ou plusieurs solutions concrètes d'automatisation de l'audit - donc de réduction de son coût - qui seront déployées dans les mois à venir par la commission innovation de la CNCC.

« La profession de commissaire aux comptes a besoin d'offrir à ses membres les éléments de travail qui tiennent compte de l'évolution économique, voire sociologique avec

la digitalisation, et permettent de rester pertinents », explique Jean Bouquot, président de la CNCC.

Cette démarche est bénéfique, non seulement pour la profession comptable mais aussi pour l'économie française en général. De fait, l'auditeur légal est un créateur de confiance pour les entreprises. Son intervention est la pierre angulaire qui sécurise la donnée financière, donc l'environnement des entreprises et des tiers en validant l'exactitude et la sincérité des comptes.

Un jury prestigieux et pluridisciplinaire



Les membres du jury avec les lauréats de l'équipe lAudit.

Quatre membres de la profession :

- Jean Bouquot, président de la CNCC;
- Sylvain Begenne, vice-président de la commission numérique et innovation de la CNCC, président du groupe de travail Veille ;
- Gwladys Tohier, membre de la commission numérique et innovation et du groupe de travail Veille ;
- Michel Aime, membre de la commission numérique et innovation.

Quatre membres issus de l'économie numérique :

- Frédéric Rocci, fondateur de ComptaOnline (média en ligne sur les métiers du chiffre);
- Olivier Goy, fondateur de Lendix (financement participatif pour les entreprises, Top 50 du classement Forbes Fintech mondiale);
- Aude Fredouelle, journaliste chez Mind Fintech (service de business intelligence pour les cadres dirigeants du secteur financier);
- Matthieu Bouteiller, président et actionnaire d'Easiware (premier éditeur de CRM français).



Cyber-risque : seuls 13 % des dirigeants se sentent mieux armés

Rentrée en vue : c'est le moment d'évaluer vos besoins de contrats en alternance!

E-learning : Coursera lance sept nouveaux "MOOCs"



Abonnez-vous à l'offre Papier + Numérique

Affiches Parisiennes Journal d'information juridique et d'annonces légales

- > Pour plus de contenu, papier + web
- > l'accès aux annonces légales,
- › l'accès aux ventes aux enchères.

Je m'abonne